

HAUTES-ALPES

LANCEMENT DES AMBASSADES DE L'ÉGALITÉ

Vous souhaitez sensibiliser vos élèves et lutter contre les inégalités entre les filles et les garçons à l'école ? Les Ambassades de l'Égalité consistent à désigner au sein de votre collège ou lycée et sur la base du volontariat des Ambassadeurs et Ambassadrices.

LEUR RÔLE ?

- 1 Participer aux formations de GSA 05 sur les thématiques de l'égalité fille/garçons et la lutte contre les stéréotypes.
- 2 Observer les comportements au sein de l'établissement scolaire
- 3 Rendre compte des comportements qu'elles et ils estimeront à caractère sexiste
- 4 Réaliser au minimum une action de communication / sensibilisation auprès de la communauté éducative.

Le plan d'action pourra bénéficier d'un financement à hauteur de **500€**. Les Ambassadeurs et Ambassadrices se verront remettre un **diplôme** valorisant leur engagement.

AMBASSADES DE L'ÉGALITÉ

MODE D'EMPLOI DE L'EXPERIMENTATION 2023-2024

Sur la base du volontariat, des élèves de tous niveaux d'un établissement s'engagent à être formés et à sensibiliser par un projet collectif, la communauté éducative (élèves, équipes pédagogiques et administratives, parents d'élèves, etc.)

Il s'agit d'encourager les élèves à travailler collectivement sur un projet en laissant s'exprimer leur créativité et leur imagination tout en s'éduquant sur un sujet de société en constante évolution.

Le projet s'appuie sur le principe de l'apprentissage par les pairs et l'engagement citoyen des élèves.

ÉTAPES DE L'EXPÉRIMENTATION

Novembre-Décembre : composition des équipes encadrantes (deux adulte **minimum**) et candidatures des élèves.

Janvier - février : formation des élèves et équipes encadrantes par l'association GSA 05 (2 séances de 2h) et remise d'une attestation.

Fin de la formation - début avril : période d'observation des élèves et proposition du projet comportant une ou plusieurs actions avec leur équipe encadrante.

Début avril à mi-juin : Préparation et réalisation du projet.

Une condition : les actions doivent bénéficier au plus grand nombre dans l'établissement ou pouvoir être partagé à d'autres établissements.

Appuis : l'association GSA 05 et la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité. Versement d'une subvention à l'établissement pour la réalisation du projet égalité.

Juin : remise des diplômes aux ambassadrices et ambassadeurs.

AVOIR EN TÊTE

- Le rôle important de l'équipe encadrante qui encadre, impulse et maintien la dynamique auprès des élèves,
- Le projet reste à l'initiative des élèves (forme et fond).